

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AOUT 2011

### PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

La réforme des collectivités territoriales prévoit la modification de la carte intercommunale par la rationalisation de certains EPCI à fiscalité propres, Syndicats intercommunaux ou mixtes et la suppression de certains Syndicats devenus obsolètes.

Par une voix contre et 10 pour, le Conseil Municipal est favorable à l'évolution de l'organisation territoriale en matière d'eau potable sous réserve au préalable d'études techniques et financières efficientes et prend acte que la Communauté de Communes Loire-Layon n'est pas compétente en matière d'urbanisme et n'est pas concernée dans l'immédiat par la prise de compétence assainissement collectif.

### DM N°2 SUBVENTION FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales a demandé un complément de subvention pour le fonctionnement du centre de loisirs.

La Commune décide d'attribuer une subvention complémentaire de 9800 € au titre de l'année 2011. Le budget communal 2011 est donc modifié : Il sera ainsi prélevé 6300 € sur la ligne des « dépenses imprévues », 2200 € en « entretien de bâtiments », et 1300 € en « formation ».

PROCHAIN CONSEIL : le 5 septembre 2011